

MAIRIE
DE
VIRA
09120

09120 - VIRA

Tél 05 61 68 71 50
Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 28 avril 2014

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 avril 2014 convoquée le 9 avril 2014

Présents : Eva De Simorre, Nadine Llorens, Milène Galy, Dominick Jallier, Gilles Berdot, Mathieu Carayol, Jean-François Spriet, Igor Cabezos, Jean Serrano, Hélène Poujol

Absents : Jean-Louis Clauzet

Pouvoir : Jean-Louis Clauzet à Jean-François Spriet

Secrétaire de séance : Hélène Poujol

Début de la réunion : 20h40

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 MARS 2014

Le compte rendu de la réunion du 24 mars 2014 est adopté à l'unanimité après la correction suivante : il n'y a pas de suppléant SMECTOM. Le seul représentant, élu de fait par la Communauté de Communes, est donc Jean-François SPRIET.

COMPTE RENDUS DES REUNIONS DES DELEGUE

- ✓ Réunion du SIVOM le 15 avril (gestion du scolaire dans un RPI et du Périscolaire avec des ALAE pour prendre en charge les enfants le matin, le midi et le soir et un ALSH pour prendre en charge les enfants les mercredi et certaines vacances).
 - Election et installation du bureau : reconduction, à l'unanimité, des délégués précédents (président Claude Monaco de Lieurac, vice-président Alain Palmade de Dun, secrétaire Jean-François Spriet de Vira).
 - Vote des comptes de gestion et comptes administratifs
 - Cantine (le Sivom n'a pas la compétence pour Dun) : budget à l'équilibre les recettes étant la participation des parents et la subvention des communes de 0.20 € par repas
 - RPI (scolaire donc ATSEM, déplacements, matériel...) : équilibre des recettes et des dépenses à +- 75000 €

- Périscolaire (ALAE et CLSH) : malgré des mesures drastiques, le budget est encore en large déficit avec 98929 € de dépenses et 75135 € de recettes. Il est nécessaire de trouver rapidement des solutions. Il faut également régler le problème des compétences qui appartient aux communes pour Carla, Lieurac, Arvigna et aux intercommunalités pour Dun, Vira et Calzan.
 - Les comptes sont adoptés à l'unanimité.
- ✓ Communauté de communes du canton de Varilhes : élections et installation. 39 délégués sont présents ou représentés.
 - L'assemblée est désormais composée de 40 membres qui représentent les 18 communes. La représentation est plus ou moins proportionnelle à la population des communes membres
 - Le bureau est désormais composé d'un président et de 6 vice-présidents.
 - Roger Sicre est seul à se présenter à la présidence et est élu avec 36 voix pour et 3 abstentions.
 - Roger Sicre propose que les vice-présidents soient choisis de manière à assurer à la fois une représentation importante des petites communes et une représentation équilibrée des territoires. Sont élus :
 - 1^{er} vice-président, en charge des travaux : Joseph PUIGMAL, maire de Crampagna
 - Culture, sport et associations : Martine ESTEBAN, maire de Varilhes
 - Urbanisme, habitat, environnement : Numen MUNOZ, maire de Verniolle
 - Développement social : Catherine BARBARIA, maire de Rieux de Pelleport
 - Agriculture, Tourisme Rivières : Yves Marcerou, maire de Gudas
 - Communication, Internet, TIC : Jean-François Spriet, maire de Vira
 - Une indemnité de fonction a été décidée à 24.38 de l'indice 1015 pour le président et 10.32% pour les vice-présidents. (environ 920 € **brut** pour le président et 380 € pour les vice-présidents)
 - Les différentes commissions sont ensuite constituées.

VOTES DES TAXES POUR LA COMMUNE DE VIRA

Le maire expose que les dotations de l'état vont diminuer de plus de 1000 € entre 2013 et 2014 et qu'il est nécessaire d'augmenter légèrement les impôts de la commune pour conserver une gestion équilibrée.

Il faut également savoir que les impôts fonciers sont à peu près comparables aux taux des autres communes alors que la taxe d'habitation est relativement faible :

Les impôts sur Vira - comparaison des taux d'imposition %					
	2013				
	National	Ariège	Plafond	Vira 2013	
Taxe habitation	23,88	19,98	59,7	13,01	Faible
Taxe foncière bâti	20,11	20,61	51,53	21,28	Proche de la moyenne
taxe foncière non bâti	48,94	109,44	273,6	90,15	Normal

De plus, les impôts prélevés effectivement sont, depuis plusieurs années, sensiblement inférieurs aux données prévisionnelles.

Dans ces conditions, le maire propose de ne relever que la taxe d'habitation.

Après débat, le conseil décide à l'unanimité de fixer les taxes de la manière suivante :

	Taux 2013	Taux 2014	Recette attendue (€)
TH	13.01	13,40	24844
Foncier bâti	21.28	21,28	23 812
Foncier non bâti	90.15	90,15	4 688
Total			53 344

La hausse de la TH est de 3% et de 0% pour les autres taxes.

Il est à noter que l'augmentation prévisionnelle de recettes (624 €) ne compense pas la diminution des dotations de l'état (environ 1000 €). A terme, nous risquons de perdre notre capacité à agir sauf à faire des économies sur d'autres postes du budget de fonctionnement.

ETUDE ET VOTE DU BUDGET 2014

Après étude détaillée et comparaisons avec le réalisé 2013, le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

Les recettes et dépenses de fonctionnement sont équilibrées à 159 615 €

Les subventions votées à l'unanimité sont les suivantes :

<i>ADAPEI</i>	<i>80,00</i>
<i>Chasse</i>	<i>80,00</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>1 800,00</i>
<i>Comité des fêtes exceptionnelle NADAU</i>	<i>800,00</i>
<i>Assoc pêche</i>	<i>60,00</i>
<i>Z'Agités du Vocal</i>	<i>80,00</i>
<i>Resto du Cœur</i>	<i>100,00</i>
<i>ANA</i>	<i>20,00</i>
<i>Subventions diverses</i>	<i>250,00</i>

Les recettes et dépenses d'investissement sont équilibrées à 117 131 €

Les immobilisations prévues sont les suivantes :

Frais étude (pont payé en 2014)	1872,00€
Abri vélo	1 000,00 €
Cimetière	18 500,00 €
Logement communal (7%)	47 152,00 €
Voirie part communale	6 555,06 €
Renforcement mur (3 rue rescanières)	3 500,00 €
Informatique	1 000,00 €
Vitraux	2 400,00 €
Extension réseau électrique	3 150,00 €
Autres bâtiments publics	1 000,00 €
Terrain	3 500,00 €
Total	89 629,00 €

Le budget détaillé est en ligne sur le site de Vira [Budget 2014](#)

SUITE DES NOMINATIONS AUX ORGANISMES ET COMMISSIONS

AFP : modification de la décision précédente

- Déléguée Milène GALY
- Suppléante : Eva De Simorre

ANA :

- Igor CABEZOS ET Hélène POUJOL

Commission travaux :

- Jean Serrano, Igor Cabezos et Jean-Louis Clauzet

SIAD : modification de la décision précédente

- Délégués : Ph Babin et G Berdot
- Suppléant : Jean Serrano

DESTINATAIRES DES ALERTES PREFECTURE

Le maire, les 2 adjoints, Igor Cabezos

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

A l'unanimité,

A l'unanimité, le conseil Municipal délègue à Mr le Maire les compétences suivantes :

- Passation de contrats d'assurance et acceptation des indemnités de sinistre y afférentes
- Acceptation de dons et de legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- L'exercice, au nom de la commune du refus de droit de préemption

INFORMATION SUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTES

Le maire expose la nécessité de créer cette commission.

Lors de la prochaine réunion, il faudra proposer aux services de l'état une proposition de 12 titulaires et 12 suppléants pour cette liste qui comprendra en tout 6 titulaires et 6 suppléants.

L'objectif est de valider les modifications des bases des taxes locales (nouvelles constructions, changement de destination...).

DELIBERATION D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Vote favorable à l'unanimité.

INFORMATION SUR LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE MIDI-PYRENEES SRCE

Distribution et commentaires du document du Conseil Régional.

Le projet est en ligne et l'adresse est communiquée aux conseillers.

Il leur est possible de transmettre leur avis sur l'adresse spécialisée communiquée également.

Ce schéma aura une incidence sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et sur l'urbanisme des communes à travers les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

DELIBERATION SUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU CIMETIERE (FIN DE LA PREMIERE TRANCHE ET SECONDE TRANCHE)

3 devis sont présentés. Ils correspondent aux mêmes travaux.

Le devis le moins élevé, présenté par l'entreprise Iloveras, d'un montant de 10 813.68 €, est retenu à l'unanimité et le maire chargé de la mise en oeuvre. Les travaux sont repris dans le budget 2014.

TRAVAUX SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Nous avons eu confirmation des subventions. Le cabinet d'architecture (Arnau Leger) a refait un point avec Jean-François SPRIET et Jean Serrano. Il va maintenant affiner le projet et préparer l'appel à concurrence.

QUESTIONS DIVERSES :

- Barrière du monument aux Morts : décision de la finir en rouge basque.
- Rappel : élections européennes le 25 mai 2014
- Prochaine réunion du conseil : fixée au 12 mai 2014

La séance est levée à 23h45

